

# Daniel Rossellat renonce au Conseil d'Etat vaudois et contrarie le PS

**> Election** La lutte pour la succession de Jean-Claude Mermoud risque de diviser la gauche face à l'UDC. Les Verts se déclarent partants

Daniel Rossellat renonce à briguer le fauteuil laissé vacant par le décès de Jean-Claude Mermoud au Conseil d'Etat vaudois. Le «mon» du patron de Paléo plonge la gauche dans l'embarras. Le refus du syndic de Nyon risque même de diviser le camp rose-vert, réduisant ses chances de renverser la majorité au gouvernement. Les socialistes, qui avaient sollicité le patron de Paléo, doivent repenser leur stratégie. Les Verts, eux, lanceront un candidat.

Daniel Rossellat a communiqué mardi qu'il ne serait pas en lice le

27 novembre pour briguer la place du magistrat UDC décédé le 6 septembre dernier des suites d'un accident cardiovasculaire. Le fondateur de Paléo a avancé son attachement à Nyon, à son festival et à tous les chantiers en cours dans la ville de la Côte pour expliquer son désistement. Conscient que «le train ne s'arrêtera pas une autre fois», Daniel Rossellat a pris sa décision «sans regrets». A gauche ils doivent rue maudire», a concédé le Nyonnais.

La décision de l'homme de 55 ans, indépendant mais proche du centre

gauche, a surpris tout le monde. Surtout les socialistes. Au sein du PS, l'assentiment du Nyonnais semblait acquis. Quelqu'un évoque «un syndrome Parmelin, préférant rester maître en terrain connu que tenter une nouvelle aventure». Le conseiller national UDC, pressenti pour le poste, vient de renoncer, plongeant son parti dans le désarroi. L'UDC compte néanmoins deux aspirants: Pierre-Yves Rapaz, chef du groupe au parlement, et Fabienne Despot, députée. L'une ou l'autre, voire un troisième, devront cependant convain-

cre libéraux et radicaux qu'ils incarnent les intérêts du centre droit tout entier, souffle un député radical, pour obtenir leur appui.

## Deux options pour le PS

Pour le PS, l'élection complémentaire est décisive pour la conquête de la majorité au gouvernement. Deux écoles s'affrontent. La première, tablant sur l'impossibilité pour la gauche de s'imposer sans le soutien du centre, invoque toujours une personnalité capable d'attirer les voix des modérés. Toutefois, Daniel

Rossellat hors jeu, les noms manquent, avoue-t-on.

La deuxième, en quête d'un troisième siège, envisage de lancer Nuria Gorrite, syndique de Morges. La députée s'en défend. Mais si le parti devait le lui demander, elle serait partante, prétend-on.

Les Verts en revanche n'hésitent pas. Affranchis par le retrait de Daniel Rossellat, ils lanceront leur champion afin de doubler la mise au Conseil d'Etat. La candidature d'Yves Ferrari, président cantonal, plutôt que celle de Béatrice Métraux, cheffe

du groupe au législatif, prend corps. Motivé, connu, bien vu au centre, il affiche son intérêt.

Le débat promet d'être intense jusqu'au dépôt des listes le 10 octobre. Il s'agit pour la gauche de s'entendre sur une stratégie commune et sur un candidat unique. Et de préserver l'équilibre fragile entre socialistes et Verts. Dans le cas contraire, le renversement de majorité, craignent les plus alarmistes, pourrait rester un rêve, au mois de novembre comme au printemps prochain.

Marco Danesi